

Fiche d'information

Repensons les services de garde.

Août 2014

Pouvons-nous compter sur vous ?

Le 27 octobre 2014, les électeurs décideront qui seront les conseillers municipaux et scolaires élus lors des élections municipales et scolaires de l'Ontario. Des décisions essentielles concernant nos systèmes de garde et d'apprentissage des jeunes enfants sont prises par les Conseils municipaux et les Conseils scolaires.

Alors que la province est d'abord responsable du financement et des orientations politiques des programmes de garde et d'apprentissage des jeunes enfants, les municipalités et les Conseils scolaires jouent un rôle de premier plan dans la gestion du système, l'allocation des subventions et les programmes s'adressant aux enfants ayant des besoins particuliers.

La présence de dirigeants élus déterminés à bâtir un service de garde d'enfants de qualité, public, accessible et abordable est très importante pour les familles ontariennes.

Un système de garde d'enfants en crise

En Ontario, notre système de garde d'enfants est une mosaïque formée avant tout de centres sans but lucratif, publics ou municipaux et de garderies en milieu familial. Alors que des dizaines de milliers de familles sont sur les listes d'attente, l'accès à des services de garde abordables est très limité. La façon dont le gouvernement provincial finance les services de garde aggrave la situation, notamment

avec l'introduction de la maternelle et du jardin d'enfants à temps plein et l'ouverture aux grands exploitants de services de garde à but lucratif.

Formule de financement

En décembre 2012, le gouvernement provincial a présenté sa nouvelle formule de financement pour le secteur des services de garde d'enfants. La nouvelle formule accorde du financement aux municipalités sur la base de certaines données telles la population d'enfants en bas âge, le taux de pauvreté, le niveau d'éducation, le volume des prestataires d'aide sociale et le coût de la vie. En vertu de cette formule, certaines municipalités reçoivent plus d'argent et d'autres moins. Pour celles qui reçoivent moins d'argent, un fonds de stabilisation de 50 millions de dollars a été créé. Ce financement de stabilisation n'a jamais constitué une façon adéquate de compenser pour les impacts négatifs subis par les collectivités dans la foulée des compressions et, lorsque ce financement de stabilisation prendra fin, les municipalités touchées seront coincées financièrement.

Les Conseils municipaux du Comté de Lambton, de Sault Ste Marie et de Thunder Bay envisagent la fermeture de leurs centres municipaux de la petite enfance; la ville de Sudbury a déjà voté en faveur de fermer leurs centres. Ces centres assurent leadership et innovation dans le secteur des services de garde et ils doivent souvent offrir les services à des populations ayant des besoins plus importants et donc plus difficiles à desservir. Les

services de garde municipaux assurent souvent les services spéciaux identifiés par la collectivité, comme des heures d'ouverture étendues ou encore des services aux enfants ayant des besoins particuliers. Nous devons nous assurer que tous les services de garde municipaux sans but lucratif demeurent ouverts et qu'ils soient adéquatement financés.

Maternelle et jardin d'enfants à temps plein

Lorsque la province a lancé la maternelle et le jardin d'enfants à temps plein, elle a annoncé qu'un fonds de stabilisation serait mis à la disposition des centres communautaires et municipaux touchés par le passage des enfants de 4 et 5 ans aux programmes de maternelle et jardin d'enfants à temps plein. Il s'agissait aussi de rénover les locaux, d'embaucher du personnel additionnel et d'acheter de nouveaux équipements destinés à accueillir un plus grand nombre de bambins et de poupons. Malheureusement, le financement versé aux centres par la province a été insuffisant. Aujourd'hui, plusieurs centres éprouvent des difficultés à demeurer actifs parce qu'ils doivent s'occuper des tout-petits; des services plus dispendieux que ceux qui s'adressent aux enfants de 4 et 5 ans.

Les grandes entreprises du secteur de la garde d'enfants

L'expérience vécue en Australie et au Royaume-Uni avec les grandes entreprises du secteur de la garde d'enfants a démontré que lorsque c'est l'entreprise privée qui domine, les tarifs demandés aux parents augmentent pendant que les gouvernements versent tout de même d'importants montants pour soutenir les profits des actionnaires. En 2012-2013, les centres de garde à but lucratif représentaient 24 % de l'ensemble des services de garde accrédités de l'Ontario. Nous devons nous assurer que nos dirigeants élus acceptent d'investir dans des

services de garde d'enfants publics et sans but lucratif.

Les changements apportés au financement des services de garde, la mise en place de la maternelle et jardin d'enfants à temps plein et la présence d'exploitants de services de garde à but lucratif ont fait en sorte que de nombreuses garderies sont confrontées à des difficultés croissantes. Il faut que tous les niveaux de gouvernement – municipal, provincial et fédéral - investissent dans un système de garde d'enfants de qualité et financé par le système public. Les élections municipales et scolaires sont le moment idéal pour mettre les services de garde à l'ordre du jour politique.

Assurons-nous que les services de garde font partie des enjeux de ces élections

Demandez aux candidats aux élections municipales et scolaires quelle est leur position dans le dossier des services de garde.

- En rencontrant les candidats et/ou en assistant aux assemblées de tous les candidats ;
- En posant aux candidats les questions qui suivent sur les services de garde et
- En organisant des rencontres avec votre conseiller municipal et votre conseiller scolaire après les élections.

Questions aux candidats

Obtenez la position des candidats dans le dossier des services de garde en leur posant des questions comme :

1. Les conseillers municipaux et les conseillers scolaires supervisent la distribution du financement accordé aux services de garde. Si vous êtes élu, vous engagez-vous à mener une consultation considérable auprès des

Repensons les services de garde

travailleuses des services de garde, des garderies et des parents au sujet de la distribution du financement accordé aux services de garde ?

2. Plusieurs centres de la petite enfance ont fermé leurs portes même s'ils offraient les meilleures pratiques, comme des services spécialisés contribuant à combler les lacunes de la mosaïque de notre système de garde d'enfants. Vous assurerez-vous que nos garderies municipales demeureront ouvertes ? (Si ce service existe dans votre collectivité)
3. Les recherches ont démontré que les garderies à but lucratif sont plus susceptibles d'offrir des services de piètre qualité. Si vous êtes élu, promettez-vous de vous opposer aux grandes

entreprises à but lucratif du secteur de la garde d'enfants ?

4. Le financement actuellement versé par les gouvernements provincial et fédéral aux services de garde ne suffit pas à assurer un niveau de financement de base permettant aux garderies de demander des tarifs abordables aux parents et de verser des salaires adéquats aux travailleuses. Si vous êtes élu, promettez-vous de travailler avec les travailleuses des garderies, les parents et les centres pour tenter de convaincre les gouvernements fédéral et provincial d'augmenter le financement versé aux programmes publics et sans but lucratif de garde et d'apprentissage des jeunes enfants?

SR/mb:sepb491
15 août 2014